

DES BADGES NUMÉRIQUES POUR LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Selon une étude de France Stratégie, 64 % des entreprises font des compétences transversales le premier critère de sélection à l'embauche. Pour "rendre visible l'invisible", le réseau des Ateliers de pédagogie personnalisée s'engage dans la promotion des badges numériques.

Nicolas Deguerry

LA SOLUTION

QUI ?

Les Ateliers de pédagogie personnalisée.

L'expérimentation est en cours dans vingt APP.

QUOI ?

Des badges numériques

pour certifier les compétences transversales.

POUR QUI ?

Les apprenants, mais aussi les formateurs.

OÙ ?

Via la plateforme

<https://apprenantagile.eu>



1. L'APapp est membre fondateur.

2. Association pour la promotion du label APP.

Les enquêtes sur l'insertion professionnelle en témoignent, le diplôme demeure un viatique utile pour l'accès à l'emploi. Mais, dans le même temps, il paraît aussi remis en cause comme marqueur nécessaire et suffisant de la compétence. Celle-ci peut en effet largement dépasser le cadre restreint d'un diplôme acquis en formation initiale ou par la voie de la formation continue. C'est notamment le cas pour la reconnaissance des compétences transversales, devenues un véritable critère de sélection à l'embauche.

"Agir avec méthode, communiquer et coopérer ou exercer sa créativité et son sens critique, ces compétences font assez consensus, mais comment les reconnaître ?", interroge Laure Pillias, animatrice nationale du réseau des Ateliers de pédagogie personnalisée (APP) : *"Comment rendre visible l'invisible ?"*

Au niveau des APP, le contexte est celui du Cadre européen des compétences-clés, enrichi par la volonté de soutenir le développement des compétences transversales dans le cadre d'une démarche d'autoformation accompagnée. Dans une logique de transférabilité, le réseau a donc cherché les moyens de mieux valoriser ces compétences développées et mobilisées lors d'un parcours APP. Au gré des recherches et des rencontres, est alors apparu le modèle des badges numériques.



Laure Pillias, animatrice nationale du réseau des Ateliers de pédagogie personnalisée (APP).

Parmi les sources d'inspiration du réseau, Laure Pillias cite notamment le chercheur canadien Geoffroi Garon-Épaulé (<http://badgenumerique.com>), le réseau territorial Badgeons la Normandie (www.badgeonslanormandie.fr) et un spécialiste des e-portfolios, Serge Ravet, désormais expert en badges numériques et président de l'association Reconnaître (branche française de l'Open Recognition Alliance, créée le 15 février 2018).

Apprenant Agile

Selon Laure Pillias, *"un badge numérique est une image qui permet de donner une représentation visuelle d'informations agrégées sous forme de métadonnées"*. Sont notamment précisés le nom du badge et sa description, laquelle permet de prendre conscience de l'étendue du champ de reconnaissance ouvert par le badge. Peuvent ainsi y être affichés aussi bien des compétences que des connaissances, des valeurs ou la participation à

LES BADGES NUMÉRIQUES : REPRÉSENTATION VISUELLE D'UN ACCOMPLISSEMENT



8 FAMILLES DE BADGES



un événement. Il s'agit aussi de préciser qui propose ce badge, qui le détient, les conditions d'obtention, la nature des preuves apportées, la date d'émission et, éventuellement, la date de validité. Convaincu que la logique des badges est de nature à rendre visibles les bénéfices de l'autoformation accompagnée sur le développement de l'autonomie, de la capacité d'agir et d'entreprendre des personnes, l'APapp² a lancé le 28 septembre sa propre plateforme de valorisation. Baptisée Apprenant Agile (<https://apprenantagile.eu>), l'outil s'appuie sur le standard Open Badge, qui garantit que chaque badge soit propriété de l'apprenant, infalsifiable et interopérable.

“Trois niveaux de badge rythment le parcours de l'apprenant [voir infographie], explique Laure Pillias : Explorateur, pour valider la motivation, le contexte et l'engagement de la personne ; Bâtitteur, pour reconnaître la construction de l'autonomie de la personne dans ses apprentissages et la capacité de l'apprenant à exploiter le potentiel d'une situation ; Architecte, pour reconnaître la capacité à mobiliser ses compétences de manière autonome et efficace à travers la réalisation d'un micro-projet.”

Pour valoriser ses badges, chaque titulaire dispose d'un espace portfolio sur la plateforme, visible ou non à discrétion de la personne, et peut également choisir de le partager en d'autres lieux (CV, réseaux sociaux, etc.). Si les modalités

d'appropriation des badges restent à explorer, l'APapp fait aussi le pari que la dimension réflexive de la démarche est en soi bénéfique aux apprenants.

À noter qu'il existe également un badge “Valorisateur de compétences”, proposé aux formateurs APP qui accompagnent les apprenants dans leurs processus d'identification et de valorisation de leurs compétences. On le voit avec cet exemple, le badge vient bien reconnaître des compétences spécifiques que n'épuise pas le seul titre de formateur professionnel d'adultes.

Inventaire

Événement pour l'APapp, le réseau dispose depuis le 23 octobre 2018 d'une nouvelle certification recensée à l'inventaire des certifications et habilitations (<https://inventaire.cncp.gouv.fr>). Recensée en catégorie B (norme de marché), Apprenant Agile constitue une certification transverse tous secteurs et domaines professionnels, qui permet de “faire valoir ses capacités à apprendre et à s'adapter”.

Pour Laurence Martin, directrice de l'APapp, il était extrêmement important d'associer la certification Apprenant Agile à “une reconnaissance officielle portée par une institution reconnue collectivement par l'ensemble du secteur”. Avec cette caution, elle se dit convaincue que le réseau dispose là d'un “outil très agile, qui va vivre sa vie et donner une marge d'innovation aux APP”. À suivre. ●



27

c'est le nombre de badges disponibles sur Apprenantagile.eu (en décembre 2018, nombre en cours d'évolution, bientôt 31).